Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Prestation compensatoire

Par vikki

Bonjour,

Je suis divorcée depuis février 2014, je perçois une prestation compensatoire mensuelle qui a été fixée pour une durée de 8 ans.
Est-il possible de faire une demande pour prolonger la durée de ce versement ? Et si oui quelle démarches dois-je faire et auprès de qui ?
je vous remercie pour vos réponses. Cordialement.